

Haro sur les fermes solaires

Accusés de détruire le paysage et de sacrifier l'agriculture au profit de la production d'électricité, les projets agrivoltaïques sont de plus en plus contestés localement, pour des motifs parfois... opposés.

Frédéric Mouchon
Envoyé spécial
à Héronnelles
(Seine-Maritime)

LE HAMEAU D'YVILLE (Seine-Maritime) était autrefois une seigneurie. C'est aujourd'hui le royaume de la bergère Emmanuelle Lemaître. Au cœur du bocage normand, elle y élève sur 5 ha de prairies 300 brebis suffolk, à la jolie tête noire. Au pied de son exploitation coule l'Héronnelles, un ruisseau à truites qui a donné son nom à la commune et dont l'étymologie rappelle combien les hérons cendrés apprécient cette vallée humide. Les moutons, c'est la raison de vivre de sa famille, qui compte « six générations » de bergers.

Autant dire que ces terres couvertes d'herbe grasse et de pissenlits, elle les chérit comme son trésor. Mais c'est précisément « au nom de la protection des champs » qu'Emmanuelle s'est attiré l'ire d'une partie des élus de la mairie et même du président de la région Normandie, Hervé Morin. Son rêve d'installer des panneaux solaires sur l'une de ses parcelles n'est pas du goût de tous dans cette zone rurale où les cultures de colza et de blé jouxtent les élevages bovins.

Revenu garanti... et bon filon

L'exemple de la bergère d'Héronnelles illustre l'opposition croissante que suscitent dans le pays les projets d'agrivoltaïsme. Tapez ce mot dans une barre de recherche et s'afficheront invariablement les mêmes griefs : « On va massacrer le paysage » ; « La vocation du métier de paysan, c'est de produire de la nourriture » ; « Stop aux panneaux solaires dans les champs ».

Un vent mauvais soufflait déjà sur les installations éoliennes, régulièrement stig-



Agriculteurs, riverains ou encore élus locaux, dont le président de la région Normandie, Hervé Morin, contestent le projet d'Emmanuelle de faire paître ses moutons sur 5 ha de prairie recouverts de panneaux voltaïques. (Illustration)

matisées. C'est désormais au-dessus des projets d'agrivoltaïsme que le soleil se dérobe. Installer des panneaux au-dessus d'une parcelle cultivable a pourtant de quoi séduire céréaliers et éleveurs. Emmanuelle bénéficiera ainsi de 18 000 € de revenus annuels au titre de l'énergie produite si elle obtient le permis de construire pour 8 910 panneaux dans un de ses champs.

« Ce serait un revenu garanti qui permettrait plus tard à mon fils de perpétuer l'élevage sans s'endetter trop lourdement », souligne la bergère. « Environ 6 000 mégawatts d'électricité verte y seraient produits chaque année, capables d'alimenter l'équivalent de 2 500 personnes, tout en ramenant des animaux, de l'ombre et des haies dans un champ où il n'y en a pas aujourd'hui », argumente Aurélien Petit, responsable du projet au sein de la société H2air.

Partout en France, les énergéticiens ont flairé le bon filon, car les cultures et les pâtures captent environ un tiers de la lumière... en pure perte. Or, il suffirait de couvrir de panneaux 300 000 ha de champs pour produire autant d'électricité que les centrales nucléaires. De l'énergie à peu de frais mais qui rapporte gros. Alors, des milliers de projets sont dans les cartons. « Dans mon

département de la Vienne, il y a 94 dossiers déposés pour pouvoir installer 2 000 ha de panneaux. C'est beaucoup trop, souligne le député MoDem Pascal Lecamp, auteur d'une proposition de loi visant à limiter la taille des installations. « L'objectif n'est pas de multiplier les mégaprojets de 400 ha, tente de rassurer Jérémie Simon, délégué général adjoint du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Mais il faut laisser la possibilité dans certaines zones de développer des projets plus gros que les autres. »

« On a déjà assez de zones bétonnées comme ça »

Alors que la colère gronde dans les bocages, le président de la région Normandie, Hervé Morin, en a fait son cheval de bataille et s'est déplacé à Héronnelles pour s'opposer personnellement au projet d'Emmanuelle. « On n'est pas obligé de massacrer nos paysages tous les matins, surtout ici où l'on a besoin de préserver notre potentiel agricole, estime l'ancien ministre. Il y a suffisamment de zones logistiques, de parkings, de surfaces commerciales où installer des panneaux solaires. »

Le maire d'Héronnelles, Jean-Luc Poyen, tient le même discours. « Du photovoltaïque sur le toit de bâtiments agricoles, aucun souci, mais ça n'a pas sa place en plein champ où ça va tout dénaturer, estime l' élu local. Si un projet voit le jour, d'autres agriculteurs voudront en installer et on aura plus de panneaux que d'habitants. » « Dans les champs, c'est moche et on a déjà suffisamment de zones bétonnées comme ça », abonde Martial, qui a installé son van aménagé près de la rivière pour écouter couler l'Héronnelles.

Des enjeux pour la biodiversité et l'habitat

Cet argument, Arnaud Gossement l'entend régulièrement. « Les motivations des recours contre les projets agrivoltaïques sont hétéroclites, mais il y a les riverains qui trouvent ça laid, les habitants qui ont peur de voir leur maison perdre de sa valeur et les pro-nucléaires opposés par principe aux énergies renouvelables », observe l'avocat, également administrateur d'Enerplan, le syndicat des professionnels du solaire.

« Laisser croire qu'on va recouvrir la France de panneaux est une fake news, embraye Jérémie Simon. Le potentiel de l'agrivoltaïsme, c'est moins de 1 % de la surfa-

ce agricole utile. » La Ligue de protection des oiseaux (LPO) est beaucoup plus critique : « Sous les panneaux, l'activité de pollinisation par les abeilles domestiques et sauvages peut être fortement réduite par l'ombrage. »

Pour nous convaincre du contraire, Emmanuelle nous emmène sur le plateau, en surplomb de la vallée, au cœur d'une parcelle de 5 ha où elle compte installer son troupeau et ses panneaux. « Ici, c'est une zone refuge pour les perdrix mais, même avec les panneaux, rien ne sera bétonné au sol et je n'utiliserai jamais de pesticides », souligne la bergère.

« Avec les moutons sous les panneaux, ça fera double emploi, le tout sans bruit ni pollution, observe Jean-Luc, un céréalier croisé sur son tracteur. « Si on installait des panneaux juste en face de ma maison, ça me dérangerait, admet Antoine, qui savoure sa jolie vue sur la vallée. Mais dans un champ au milieu de nulle part, je m'en fiche. »

Pascal Lecamp a auditionné des dizaines d'élus locaux, d'associations et de riverains qui fustigent l'impact visuel de ces installations : « Beaucoup ont l'impression qu'on les dépossède de leurs terres et exigent qu'aucun projet ne soit implanté à moins de 500 m des habitations. »



Croire qu'on va recouvrir la France de panneaux est une fake news

Jérémy Simon, délégué général adjoint du Syndicat des énergies renouvelables

Héronnelles (Seine-Maritime), le 28 avril. « Ici, c'est une zone refuge pour les perdrix et, même avec les panneaux, rien ne sera bétonné », s'engage Emmanuelle Lemaître (à g.), soutenue dans son projet par Aurélien Petit, de la société H2air.



LP/JOLIVER CORSON

HANS LUCAS VIA AP/TON GRIMBERT